

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.00
Edition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA
JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.07
Une fois la semaine..... 0.09
Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.50
Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 21 Mai 1885

AU PARLEMENT

20 mai.
Au lendemain de la victoire de Batoche, Son Excellence le gouverneur-général télégraphiait au général Middleton :

"Le général Middleton, via Qu'Appelle, territoires du Nord-Ouest.
" Veuillez accepter mes félicitations bien cordiales au sujet de votre victoire. Vous avez eu à accomplir une tâche exceptionnellement difficile. Dites, s'il vous plaît, à vos braves soldats qu'en ma qualité de représentant de la Reine je les félicite de leur conduite non pas seulement dans le dernier combat, mais durant toutes les épreuves et les fatigues de la campagne. La liste des morts est, je le crains, considérable. Nous ne pouvons que regretter vivement la perte d'un officier tel que French. Ma sympathie sincère est acquise à vos blessés, et toutes nouvelles à leur égard seront reçues avec bonheur.
(Signé) LANSDOWNE."
13 mai, 1885.

Le général Middleton a répondu :

" A Son Excellence le marquis de Lansdowne :
" Traversée de Gardupuy, T. N. O.
" Au nom de mes troupes et au mien je vous remercie pour vos bienveillantes félicitations et votre appréciation des difficultés que nous avons eu à surmonter. Venant du représentant de Sa Majesté, ce témoignage grandit, si possible, le plaisir avec lequel nous l'acceptons tous, et je puis ajouter, au crédit de mes officiers et de mes soldats, qu'ils l'ont vaillamment mérité. Votre Excellence a sans doute appris que notre victoire vient d'être couronnée par la capture de M. Riel. Quant aux blessés, ils sont à Saskatoon et je les crois en voie de rétablissement.
(Signé) FRED MIDDLETON"
18 mai 1885

Depuis la prise de Batoche, il ne pas s'être accompli d'incidents militaires sérieux, au Nord-Ouest. Cela se conçoit aisément, d'ailleurs; puisque les rebelles n'existent plus aujourd'hui qu'à l'état de bandes disséminées et que, privés de leurs chefs, ils n'attendent sans aucun doute qu'une occasion favorable pour rentrer dans les sentiers de la paix et du devoir.

Puisse cela se produire bientôt, et j'espère que les autorités vont se montrer clémentes envers tous ces gens dont le crime est plutôt dû aux circonstances qu'à malice et préméditation. Un pardon généreux, dans les cas comme celui qui occupe aujourd'hui l'attention publique en Canada, a toujours été, en effet, plus efficace pour produire une pacification durable que les essais d'écrasement et les revanche sanglantes. L'histoire des peuples est là pour le prouver.

La nouvelle de la mort de Mme Delaney a causé une douloureuse impression dans la capitale. La défunte était née sur le chemin d'Aylmer, et plusieurs de ses parents résident encore à Ottawa. Faite prisonnière par la bande du Gros Ours, elle a été traînée, paraît-il, de tribu en tribu sauvages, souffrant toutes espèces d'avaries et de tortures. Définitivement, elle a été coupée en morceaux par ses bourreaux.

La même dépêche qui annonce ce trépas lamentable ajoute que l'autre prisonnière, madame Gowanlock, a été achetée par un Indien avec l'intention d'en faire sa femme.

Le sort de ces deux infortunées victimes marquera l'un des incidents les plus sombres et les plus regrettables de la rébellion.

Le Globe se plaint que les travaux de la session ne marchent pas et qu'il reste encore à discuter des mesures qui devraient être adoptées depuis des mois. La feuille grite à parfaitement raison : rien n'avance actuellement en Chambre. Mais, elle devrait ajouter pour accorder à chacun le sien, que ces retards, dont les conservateurs sont les premiers à se plaindre et à souffrir, sont dus à la politique d'obstruction de M. Blake et de ses suivants.

On continue à faire signer des requêtes contre le bill du cens électoral. Le tour n'est pas malin, d'ailleurs, et voici comment il se joue. Les requêtes sont dressées à Ottawa par les députés de l'opposition, qui les adressent à leurs fidèles avec ordre d'y mettre des signatures. Dans les comtés, on fait signer les électeurs libéraux, en leur disant que c'est pour le parti, et quand on peut duper un conservateur on griffonne bien vite son nom. Le tout revient ensuite à Ottawa et ça vaut ce que ça peut.

On nous a encore servi le bill de la franchise électorale, cette après-midi. Dieu sait que le met n'est pas nouveau et qu'il goûte même furieusement le vieux ! Il a paru délectable à tous cependant, car il n'était sauté ni à la Casey, ni à la Mills, ni à la Mulock ; Fleming, Dawson et Edgar ont même à peine mis la main à la pâte.
La séance s'est ajournée à 2.05 a.m.
LORNGON.

L'INSURRECTION DU NORD-OUEST

LA BRATOURE DES METIS

Le Globe de Toronto dit :
" La bravoure dont les métis ont fait preuve durant la dernière bataille ne peut que provoquer l'admiration de tout le monde. Il est vrai qu'il est malheureux de voir qu'ils aient eu recours aux armes pour obtenir justice, mais cela n'empêche pas qu'ils n'étaient là qu'une poignée d'hommes mal armés et à moitié morts de faim et qu'ils ont tenu tête durant trois jours à ces forces beaucoup supérieures en nombre et pourvues des meilleures armes possibles."

MORTS ET BLESSES

Voici la liste exacte des engagements qui ont eu lieu jusqu'aujourd'hui entre nos troupes et les rebelles, avec en même temps le tableau de ceux des nôtres qui ont été tués et blessés dans chaque combat :

Table with 2 columns: TUÉS BLESSES, Lac au Canada 10, Lac la Grenouille 13, Fort Pitt 1, L'Anse au Poisson 36, Cut Knife Creek 8, Batoche 13, Près de Batoche 2, Sur le Northcote 3, Par les Indiens à l'ouest de Batoche 2, Aillours 8, Total 65, 119

LE COL OUMET

Le ministre de la milice a reçu une dépêche hier annonçant que

le colonel Ouimet avait rejoint son bataillon à l'Est d'Edmonton, sur la route de fort Pitt, où le 65ème doit être arrivé maintenant. Le colonel a fait le trajet à marches forcées depuis Calgary.

MARCHE DES TROUPES SUR BATTLEFORD

Le général Middleton, à son arrivée à Prince Albert, demandera au colonel Irvine pourquoi il est demeuré en cet endroit. Il se rendra à Battleford avec autant de police montée que possible. Il est décidé à punir Poundmaker, le Gros Ours et le chef Barbu et brûlera leurs camps. Il n'y a aucune nouvelle du côté ouest de la rivière.

LE PROCÈS DE RIEL

Il paraît certain que le procès de Riel aura lieu à Regina.

LA MORT DE MME DELANEY

Une grande excitation règne parmi les volontaires qui marchent sous les ordres du général Strange et dont le 65ème fait partie. Si la nouvelle de la mort affreuse de madame Delaney est confirmée, les soldats jurent qu'ils extermineront les sauvages de Gros Ours et que pas un seul n'échappera à leur vengeance.

PILLAGES

Le correspondant du Mail rapporte que les soldats du général Middleton ont pillé à plaisir les maisons des métis à la traversée de Gabriel.

Cette conduite est regrettable et nous sommes heureux de constater que le général n'en a pas eu connaissance.

LE TEMOIGNAGE DU DR ROULEAU

M. le Dr Rouleau, qui vient d'arriver de Battleford, soutient que Poundmaker est le principal instigateur des troubles et devrait être pendu haut et court avec tous les autres chefs sauvages qu'il s'est associés, si l'on veut rétablir l'ordre dans le pays. S'il est laissé en liberté il sera certainement tué par les blancs, dont plusieurs ont juré sa mort.

M. le Dr Rouleau ajoute qu'il a été fort surpris d'apprendre que lord Melgund aurait déclaré que les sauvages avaient besoin de vivres. Ce dont ils ont besoin, d'après lui, c'est une bonne raclée.

LE CAS DE RIEL

Le correspondant spécial du Mail, à Ottawa, s'autorisant des provisions du chapitre 14 de l'acte de 1867-68 intitulé "Acte concernant la trahison et autres offenses contre l'autorité de la Reine" et de celles de l'acte de 1880 relatif au territoire du Nord-Ouest, conclut comme suit l'une de ses dernières lettres :

" Ainsi donc Riel, ce semble, peut être mis en accusation de deux manières différentes : 1o devant une cour martiale, soit devant les tribunaux civils ordinaires du Nord-Ouest.

" Comme citoyen américain, Riel peut passer en jugement de la même manière que s'il était encore sujet de Sa Majesté, au Canada. On le voit, sa qualité d'aubain, légalement parlant, ne saurait donner lieu à des complications.

" Quant à ces individus mal conseillés, qui, sujets de Sa Majesté, ont soulevé une guerre au Canada avec Riel, citoyen d'un pays étranger, la loi pourvoit à ce qu'ils passent en jugement, soit devant une cour martiale soit, comme il a déjà été dit, devant les tribunaux civils ; la peine de leur félonie, une fois établie, est la mort.

" En un mot, le tribunal pourra être ou une cour martiale composée d'officiers de milice et d'officiers de l'armée régulière à la retraite, ou bien une cour composée d'un magistrat stipendiare et d'un juge de paix, assistés de six jurés ; le procès peut être instruit n'importe où, dans les territoires du Nord-Ouest ; appel peut être interjeté à la Cour du Banc de la Reine de Manitoba ; la sentence qui devra être portée contre Riel et ses associés, s'ils sont trouvés coupables, est la peine capitale."

GRANDE EXCURSION

A Montreal et retour \$2 50

Sous les auspices de l'église " Emmanuel Episcopal"

La plus belle occasion pour le public d'Ottawa d'aller visiter la métropole de la Puissance, le jour de la fête de la Reine, le 25 courant, par le chemin de fer du Pacifique. Billets aller et retour \$2 50. Les personnes désirant passer la journée du dimanche pourront laisser Ottawa samedi après-midi ou le soir, ce qui permettra aux excursionnistes d'être en temps pour être témoins des différents amusements du Shamrock et autres qui auront lieu le 25. Les billets sont bons jusqu'à lundi soir à 7.30 hrs., heure du départ de Montréal.

Des arrangements spéciaux ont été faits pour les excursionnistes. Voir les circulaires.

Des billets sont à vendre chez les personnes suivantes : C. Doney, 52 rue Sparks ; C. Addison, 117 rue Sparks ; R. Switzer, 141 rue Sparks ; R. W. Martin, 36 rue Riedau ; Mme. Aspinall, 213 rue Riedau ; E. Hickowetts, 259 rue Wellington, coin de la rue Kent.

SOUSSIONS

Des soumissions pour l'érection d'un pont sur la rivière Natton, à St. Albert, Ontario, seront reçues par les soussignés jusqu'au 29 de ce mois inclusivement.

Les plans et spécifications peuvent être examinés à Ottawa chez O. A. Roque, écuyer, ou à St. Albert, Ont., chez le Révd A. Philion, curé.

Les soussignés ne s'engagent pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions. LOUIS GÉNIEU, Maître de Cambridge, A. PHILION, Ptre, Curé, St. Albert, Ont., 18 mai 1885.

BOTTES ET SOULIERS

ASSORTIMENT COMPLET de Chaussures de tous les genres, dernier style, pour hommes, dames et enfants, pour les saisons du printemps et de l'été. Grande réduction ; prix extraordinairement bas. L'assortiment est complet et considérable, en sorte que les acheteurs ont tout le choix désiré. G. MURPHY, No. 538 rue Sussex, Ottawa, 12 mai 1885—1a

J. B. ARIAL

Peintre Décorateur et Tapisserieur, VIEND DE RECEVOIR 10,000 ROULEAUX DE TAPISSERIES

de tous les patrons et de tous les goûts, avec bordures appropriées. La vente est faite à 15 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

—AUSSI—

TOILES POUR CHASSIS

DE

TOUTE COULEUR.

M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés.

MAGASIN DE CHAUSURES

Le soussigné remercie bien respectueusement ses pratiques et le public en général pour l'encouragement reçu par le passé, et les informe qu'il vient de recevoir un large assortiment de chaussures qui saura satisfaire tous les goûts et à des prix très réduits. Une visite est sollicitée.

HILAIRE LALONDE,

106 et 108 Rue Lyon, Ottawa.

Macdougall, Macdougall & Belcourt,

AVOCATS, PROCUREURS,

Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement, et des Départements du Canada, etc.

"Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa.

Hon. Wm. Macdougall, C. B. FRANK M. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, L.L. M.

N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention dans cette dernière Province.

D. GARDNER & Cie.
Le magasin ou l'on vend au meilleur marché à Ottawa.

NOUS VENDONS QUE POUR ARGENT COMPTANT ET NOUS DONNONS PLUS D'AVANTAGES DANS UN SEUL JOUR Que tous les magasins d'Ottawa réunis.

VEUILLEZ EXAMINER NOS PRIX :

Ettoffe à robe, 6cts par verge. Ettoffe à robe très qualité 15cts par verge. Indienne 1er choix, 7 à 9cts par verge. Indienne supérieure, 10 à 12cts par verge. Toile à nappe 23cts par verge. Serviettes de table \$1.25 par douz. Toile écru 10 à 14cts par verge. Toile pour vêtements de voyage 5ct par verge. 100 douz. de serviettes à 45cts par douz. ou 4cts chaque, 100 douz. de serviettes à 70cts par douz. ou 6cts ch. que. Cotton jaune à 3cts par verge. Cotton jaune, qualité supérieure 6cts par verge.

Nous détaillons nos marchandises aux prix que plusieurs marchands les achètent en gros. Nos effets sont directement importés d'ANGLETERRE, d'ECOSSE, d'IRLANDE, de FRANCE et des manufactures du CANADA, ce qui nous permet de vendre en détail au prix du gros. Chapeaux pour dames, garnis, depuis \$1.75 à \$8.00. Autres chapeaux, sans garniture, de 25cts à \$3.00. Dhapeaux pour enfants de tous les prix. Plumes, Fleurs, Plumages, Oiseaux, en immenses quantités.

VENEZ DE BONNE HEURE POUR EVITER LA FOULE

Manteaux, Pardessus, [dolman], Gilets, Jerseys, Corses, Vêtements de corps pour dames, à meilleur marché qu'ils peuvent être faits.

D. GARDNER & Cie., NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS Importateurs Directs.

DEMENAGEMENT

DE LA MAISON

Blais et Thériault.

LUNDI, 18 Mai,

No. 73 rue Sparks

Nous ouvrons notre nouveau magasin au

Nous nous sommes assuré les services de Mlle O'Gilvie, qui excelle dans la confection des

Robes, Manteaux, Chapeaux, Etc., Etc.

Nous venons de recevoir des Etoffes à Robes d'un genre tout nouveau, et nous invitons les dames à venir les examiner.

BLAIS & THERIAULT,

Dr ALFRED SAVARD

BUREAU :

NO. 376, RUE CUMBERLAND.

Ancienne résidence du Dr Prevost. Ottawa, 15 mai 1 an.

Nouvelles MARCHANDISES

24 CAISSES

—DE—

Nouveaux Chapeaux,

Nouvelles Plumes,

Nouvelles Fleurs,

Nouveaux Rubans,

Etc., Etc., Etc.,

—chez—

A. Woodcock

Célèbre Magasin de Modes,

39, RUE SPARKS.

Photographies

GRANDE REDUCTION

POUR

UN MEIS SULEMENT

Photographies grandeur

CABINET

\$2.00 par Doz.

CHEZ

Dorion &

Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex,

Coin de la rue Rideau.

OTTAWA. 1a.

ASSOCIATION MUTUELLE

DE

PREVOYANCE

DU CANADA.

Incorporée d'après les Statuts Consolidés du Canada, chap. 71 et ses amendements, et soumise chaque année à l'inspection du Gouvernement Provincial.

BUREAU PRINCIPAL :

162 RUE ST JACQUES-

MONTREAL.

DIRECTEURS.

A. L. de Martigny, Ecr., Caissier de Banque, Jacques Cartier—"Président."

Hon. W. W. Lynch M. P. P., Vice

Commissaire des Terres de la Couronne Québec, P. Q. Présidents.

Ben. Globensky, Ecr., C. R.

L. H. Masse, M. P., Président du bureau d'Agriculture de la province de Québec.

John L. Cassidy, Ecr., Négociant.

J. McEntyre, Ecr., Marchand.

M. Babeok, Ecr., Manufacturier.

John L. Harris, Ecr., Moucton, N. B.

Arthur Gagnon, Ecr.

John Hopper, Ecr., M. D.

Hon. Alex. Laeotte, C. R., M. C. R., et T. J. Bisailon, B. C. L.—Avisseurs Légaux.

Arthur Gagnon—Secrétaire et Trésorier.

John Hopper—Agent Général.

Dr. J. J. Guérin—Directeur Médical.

Les surplus sont déposés dans le trésor provincial.

Pour informations s'adresser à

M. CHARLES PUNCHARD

No. 76, RUE SPARKS,

OTTAWA. 1 an.

HÉMORRHOÏDES—HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS, OTTAWA.